

Questions posées AG 2018

1- Posée par Mr Rudy BRIAND

Sauf erreur de ma part, quand certains étangs sont vidés par vous pour entretien, il semblerait que des kilos de poissons récupérés au filet sont déversés ensuite dans l'ERDRE et autres rivières du 44.

Ne serait-il pas plus intéressant de mettre ces poissons dans les étangs de la gaule Nantaise.

Je me permets de vous faire cette remarque constructive parce qu'il me semble que ceci a été évoqué l'année dernière à l'AG par une personne, et, vous nous aviez bien précisé que les rivières ne feront pas l'objet de déversement de poissons parce qu'il y a des pêcheurs professionnels qui pêchent au filet.

Réponse

Oui il est vrai que nous avons décidé de ne plus aleviner en rivière et nous le respectonssauf que

Les pêches exceptionnelles de Beaulieu (6 tonnes de carpes) ne pouvaient être transférées entièrement dans nos étangs : nous en avons mis une partie dans nos étangs sans déséquilibrer la population en place (boire de mauves, croix rouge, la gourmerie) le reste a été déversé en sèvre (haie fouassière) et à la martinière (champs neufs) dans les parcours de nuit: ces lots sont exclusivement utilisés par la pêche de loisir à la ligne Donc à part d'éventuels braconniers pas de risque

C'est vrai que nous avons mis quelques carpes en Erdre également sur parcours de nuit: là effectivement il ya un pêcheur professionnel et des pêcheurs amateurs aux engins: cela a été fait par la FD44 pour des questions pratiques de logistique